Grand Besançon

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 7 juin 2012

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 1.1.1, 1.1.2, 5.1, 7.1, 7.2, 7.3, 3.1, 4.1.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h20.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du rapport 5.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Pierre MARTIN (à partir du rapport 1.1.2), M. Jean-Yves PRALON, M. Nicolas BODIN, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.1.2), M. Raymond REYLE (jusqu'au rapport 7.3), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Yves GUYEN, M. Marcel FELT, M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 5.1), M. Daniel HUOT (jusqu'au rapport 7.3), M. François LOPEZ, M. Claude PREIONI, M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Roland DEMESMAY, M. Bernard MOYSE, M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du rapport 5.1), M. Patrick RACINE, M. Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 7.3)

Etaient absents : M. Jean-Claude ROY, M. Nicolas GUILLEMET, M. Emmanuel DUMONT, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Annie MENETRIER, M. Frank MONNEUR, Mme Danièle POISSENOT, M. Pierre CONTOZ, M. Eric ALAUZET

Secrétaire de séance : M. Patrick RACINE

Procurations de vote :

Mandants : *P. CONTOZ (à partir du 1.1.2), F. MONNEUR, D. HUOT (à partir 3.1).*

Mandataires : *JP. MARTIN (à partir du 1.1.2), JY. PRALON, F. LOPEZ (à partir 3.1).*

Délibération n°2012/001772
Rapport n°7.3 - Demandes de subvention dans le cadre des actions de l'OPAH (subventions < 10 000 €)

Demandes de subvention dans le cadre des actions de l'OPAH (subventions < 10 000 €)

Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président
Commission : Habitat, Politique de la Ville

Inscription budgétaire	
BP 2012 et PPIF 2012-2016 « Subventions propriétaires privés »	Montant prévu BP 2012 : 646 630 € (enveloppe globale) Montant de l'opération : 12 292 €

Résumé :
Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, les propriétaires qui réalisent des logements locatifs à loyer maîtrisé ou qui améliorent leur propre logement peuvent bénéficier d'aides majorées du Grand Besançon.
Ce rapport fait état de 4 nouvelles demandes de subvention pour un montant total prévisionnel de 12 352 €. Les aides accordées permettront l'adaptation de 4 logements.

Demandes de subvention pour la réalisation de travaux d'adaptation :

Demandeur : Madame VAUTHEY Colette (75 ans) - Propriétaire occupant (Besançon)

Objet : Demande de subvention pour l'aménagement d'une salle de bain accessible et adaptée.
Montant de travaux : 9 046 €.
Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + Participation complémentaire : prise en charge du diagnostic réalisé par l'ergothérapeute.
(Pas d'information sur la classe énergétique du logement, les travaux ne portant pas sur l'amélioration énergétique du logement.)

Subvention prévisionnelle : 3 780 €.

Demandeur : Monsieur COLIN Gilbert (85 ans) - Propriétaire occupant (Boussières).

Objet : Demande de subvention pour l'aménagement d'une salle de bain accessible et adaptée.
Montant de travaux : 6 780 €.
Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + Participation complémentaire : prise en charge du diagnostic réalisé par l'ergothérapeute.
(Pas d'information sur la classe énergétique du logement, les travaux ne portant pas sur l'amélioration énergétique du logement.)

Subvention prévisionnelle : 2 874 €.

Demandeur : Madame LIDOINE Danielle (75 ans) - Propriétaire occupant (Besançon)

Objet : Demande de subvention pour l'aménagement d'une salle de bain accessible et adaptée.
Montant de travaux : 9 000 €.
Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + Participation complémentaire : prise en charge du diagnostic réalisé par l'ergothérapeute.
(Pas d'information sur la classe énergétique du logement, les travaux ne portant pas sur l'amélioration énergétique du logement.)

Subvention prévisionnelle : 3 780 €.

Demandeur : Madame TARBY Jeannine (79 ans) - Propriétaire occupant (Besançon).

Objet : Demande de subvention pour l'aménagement d'une salle de bain accessible et adaptée.
Montant de travaux : 4 391 €.
Participation du Grand Besançon : 40 % de la dépense subventionnable + Participation complémentaire : prise en charge du diagnostic réalisé par l'ergothérapeute.
(Pas d'information sur la classe énergétique du logement, les travaux ne portant pas sur l'amélioration énergétique du logement.)

Subvention prévisionnelle : 1 918 €.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur ces 4 demandes de subvention dans le cadre des actions de l'OPAH, pour un montant total prévisionnel de 12 292 €.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 15 JUIN 2012